|  |
| --- |
|  |

*Bureau régional RESILAC, N’Djamena - Tchad*

**Termes de référence**

**Prestation Capsules vidéo, projet RESILAC**

**CONTEXTE**

Le projet RESILAC « Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad » vise à contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du Bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et le changement climatique. Co-financé par l’Union Européenne et l’Agence Française de Développement, il est mis en œuvre par un consortium d’ONG (Action Contre La Faim – cheffe de file, CARE International et le Groupe URD) et en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire, des partenaires nationaux et locaux.

Suite au tournage de capsules vidéo présentant les activités du projet au Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria, le projet souhaite réaliser une capsule vidéo de présentation globale du projet à un niveau régional ainsi qu’une capsule vidéo à visée de capitalisation. En plus de ces deux capsules, le projet souhaite confier au prestataire le montage de la capsule video du Tchad. Les capsules seront réalisées à partir des rushs et B-roll récoltés lors des tournages dans les quatre pays d’intervention du projet. Les images ont été tournées en 4k.

**ACTIVITES A COUVRIR**

Le projet REESILAC est construit selon une logique d’approche dite territoriale (aussi appelée ‘inter-pilier’) qui vise à toucher différentes parties prenantes d’un territoire (les forces vives – jeunes et femmes en particulier, les entités/acteurs locaux, les associations locales) autour d’un ensemble d’activités **interconnectées** et complémentaires. Les parties prenantes sont aussi mobilisées et appuyées sur un ensemble d’actions visant à contribuer à leur résilience et par extension à celle de leur territoire. Cette logique s’articule autour de quatre piliers d’intervention du projet pour en permettre une compréhension optimale et notamment le lien existant entre ces piliers. Les bénéficiaires sont directement intégrés aux piliers 1, 2 et 3 tandis que le pilier 4 concerne la production de connaissances.

Cette logique d’intervention fait de RESILAC un projet innovant qui intègre les bénéficiaires à travers différentes activités liées les unes aux autres (cf parcours du bénéficiaire en annexe).

Liste non exhaustive des activités par pilier :

* **Pilier 1 – Cohésion sociale et renforcement du capital humain**

- Conventions GRN (Gestion des Ressources Naturelles) afin de délimiter la gestion des espaces entre les différents acteurs (éléveurs, agriculteurs, etc.)

- Dialogue intercommunautaire et interconfessionnel

- Activités socio-culturelles et sportives de cohésion sociale

- Prise en charge santé mentale en groupe et individuelle

- Formation d’agents de santé en santé mentale

- Mise en place de comités de secouristes (santé mentale)

* **Pilier 2 – Redressement économique et insertion professionnelle**

- Travaux HIMO (Haute Intensité de Main d’œuvre) de réhabilitation d’actifs communautaires

- Formations et insertion professionnelle

- Alphabétisation fonctionnelle des jeunes, des producteur.rices, groupements

- Appui aux chaînes de valeur (appui aux groupements économiques et à leur structuration)

- Visites d’échanges entre pairs

- Appui aux systèmes de production agricole (aménagement de terres cultivables, etc.)

- Banques aliments bétails, Banques céréalières, Warrantage

- Associations villageoises d’épargne et de crédit (AVEC)

- Centres d’appel

* **Pilier 3 – Renforcement institutionnel**

- Appui aux collectivités territoriales (mairies/communes,, comités départementaux d’action, etc.)

- Appui aux systèmes d’informations

- Appui aux plans de développement locaux des territoires visés

- Renforcement des OSC (organisations de la société civile) qui sont à la fois bénéficiaires et partenaires de mise en oeuvre

* **Pilier 4 – Production de connaissances**

- Suivi-évaluation (Feedbacks days, études EIMS, Baseline/Midline/endline)

- Recherche-action et capitalisation (réalisation d’études, de messages clés et de rapports de capitalisation sur la mise en œuvre des activités)

**OBJECTIFS**

1. **Objectifs vidéo**
	1. Consignes générales pour les vidéos

L’objectif de la prestation est de monter une capsule vidéo « supranationale » ou « régionale » destinée à une diffusion grand public, une capsule vidéo de « capitalisation » du projet dont la cible sont les bailleurs de fonds, partenaires du secteur de l’aide, personnes initiées au domaine de l’humanitaire/développement ainsi que la capsule du Tchad.

De façon générale, la **capsule régionale** devra :

* Fournir une vue d’ensemble des **conditions de vie** et **contexte** des zones d’intervention ;
* Mettre en avant **l’approche territoire/Inter-Pilier** du projet et le **parcours des bénéficiaires** (un.e bénéficiaire peut être amené.e à être intégré.e à plusieurs activités du projet au sein de piliers différents) ;
* Faire apparaître autant d’hommes que de femmes ;
* Ne pas faire apparaître d’enfants nus ;
* Mettre en valeur les réalisations du projet à travers les **témoignages des bénéficiaires et autres parties prenantes** (services techniques décentralisées, organisations société civile et à base communautaire, leaders communautaires, producteurs, membres de l’équipe RESILAC etc.);
* Montrer les **réalisations du projet et des activités en cours**, des ateliers de formation, des groupes de dialogue ;
* Montrer les **équipes en action**, en interaction avec les bénéficiaires, leur prise en charge, avec **visibilité** logos RESILAC, ONGs et bailleurs (gilet, stickers etc.) ;
* Explorer les innovations testées dans le projet et leur résultats (leçons apprises) à travers des entretiens avec les équipes de mise en œuvre ;
* Vulgariser les activités et le fonctionnement du projet ;
* Proposer un « temps d’écran » égal entre les quatre pays d’intervention.

De façon générale, la **capsule de capitalisation** devra :

* Mettre en avant la technicité du projet tant dans sa conception (approche régionale, approche territoriale / inter-pilier, activités à impact court et moyen, parcours des bénéficiaires) que dans ses activités (innovation en termes de biopesticides, système de warrantage par exemple) et outils opérationnels mis en place ;
* Montrer les équipes en action, en interaction avec les bénéficiaires avec visibilité logos RESILAC, ONGs et bailleurs ;
* S’appuyer sur le témoignage de la coordinatrice régionale du projet ;
* Faire ressortir la logique d’intervention inter-pilier du projet ;
* Montrer les principaux résultats du projet ;
* Faire ressortir les leçons apprises du projet ;
* Proposer un « temps d’écran » égal entre les quatre pays d’intervention.

De façon générale, **la capsule du Tchad** devra :

* Fournir une vue d’ensemble des **conditions de vie** et **contexte** des zones d’intervention ;
* Mettre en avant **l’approche Inter-Pilier** du projet et le **parcours des bénéficiaires** (un.e bénéficiaire peut être amené.e à être intégré.e à plusieurs activités du projet au sein de pilier différent) ;
* Faire apparaître autant d’hommes que de femmes ;
* Ne pas filmer d’enfants nus ;
* Mettre en valeur les réalisations du projet à travers les **témoignages des bénéficiaires et autres parties prenantes** (services techniques décentralisées, organisations société civile et à base communautaire, leaders communautaires, producteurs, membres de l’équipe RESILAC etc.);
* Montrer les **réalisations du projet et des activités en cours**, à travers des **visites** filmées **immersives** : des chantiers, des sites aménagés d’agriculture (activités de maraîchage et de petit élevage notamment), des ateliers de formation, des groupes de dialogue ;
* Montrer les **équipes en action**, en interaction avec les bénéficiaires, leur prise en charge, avec **visibilité** logo RESILAC, ONGs et bailleurs (gilet, stickers etc.) ;
* Explorer les innovations testées dans le projet et leurs résultats (leçons apprises).
	1. Consignes spécifiques pour les vidéos
* **Capsule régionale/supranationale**
* De 3 à 4 minutes présentant le projet de manière générale à un niveau régional
* En couleur
* En HD
* Selon les rush, images et interviews récoltées lors de précédentes missions et transmises au prestataire
* Prévoir un habillage avec générique et musique de début et de fin, respectant les règles du manuel de visibilité de l’UE et AFD.
* Prévoir une visibilité suffisante des logos RESILAC et ONGs (t-shirts, casquettes de staff), et des logos UE et AFD (bannières/ panneaux d’affichage mis en place par le projet sur les lieux d’une activité)
* Dater la vidéo : indiquer (mois) année
* Ne pas oublier le © au bas du générique de fin.
* Dans le script, il faut non seulement développer le sujet mais également montrer la valeur ajoutée de RESILAC : en quoi son action est transformatrice, apporte des changements dans l’amélioration des conditions de vie et la résilience des communautés.
* **Capsule capitalisation**
* De 5 à 8 minutes
* En couleur
* En HD
* Selon les rush, images et interviews récoltés lors de précédentes missions et transmises au prestataire
* Sous-titrée en français et en anglais
* Prévoir un habillage avec générique et musique de début et de fin, respectant les règles du manuel de visibilité de l’UE et AFD.
* Prévoir une visibilité suffisante des logos RESILAC, ONGs (t-shirts, casquettes de staff), et des logos UE et AFD (bannières/ panneaux d’affichage mis en place par le projet sur les lieux d’une activité)
* Dater la vidéo : indiquer (mois) année
* Ne pas oublier le © au bas du générique de fin.
* Dans le script, il faut non seulement développer le sujet mais également montrer la valeur ajoutée de RESILAC : en quoi son action est transformatrice, apporte des changements dans l’amélioration des conditions de vie et la résilience des communautés.
* **Capsule Tchad**
* De 3 minutes environ
* En couleur
* En HD
* Selon les rush, images et interviews récoltés lors de précédentes missions et transmises au prestataire
* Sous-titrée en français et en anglais
* Prévoir un habillage avec générique et musique de début et de fin, respectant les règles du manuel de visibilité de l’UE et AFD.
* Prévoir une visibilité suffisante des logos RESILAC, ONGs (t-shirts, casquettes de staff), et des logos UE et AFD (bannières/ panneaux d’affichage mis en place par le projet sur les lieux d’une activité)
* Dater la vidéo : indiquer (mois) année
* Ne pas oublier le © au bas du générique de fin.
* Dans le script, il faut non seulement développer le sujet mais également montrer la valeur ajoutée de RESILAC : en quoi son action est transformatrice, apporte des changements dans l’amélioration des conditions de vie et la résilience des communautés.

**INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR L’EVALUATION FINALE**

* Qualité du matériel audiovisuel;
* Livraison de capsules dynamiques, fidèles aux réalités du projet ;
* Livraison en temps utile des ébauches et/ou des projets ;
* Respect des directives du projet RESILAC ;
* Exécution de toute autre tâche indiquée ci-dessus.

**PROFIL RECHERCHE**

* Le.a prestataire doit avoir les qualifications et des compétences correspondant aux normes requises par la mission :

Compétences avérées dans le domaine de la réalisation et du montage de vidéos/films ;

* Expérience significative en matière de production et réalisation de films institutionnels notamment avec les ONG ou autres acteurs ;
* Prendre conscience des sensibilités culturelles et sociales des zones d’interventions du projet ;
* Respect des valeurs humanitaires et notamment des bénéficiaires ;
* Disponibilité au mois d’août

**CONSIDERATIONS ETHIQUES ET LEGALES**

* L'ébauche et la documentation sont les propriétés d’Action Contre La Faim et tenues disponibles à la demande des bailleurs (Union Européenne et Agence Française de Développement). Les vidéos finales seront remises à Action Contre La Faim et mises à disposition des bailleurs ainsi qu’aux éventuels auditeurs.
* Le matériel reste la propriété exclusive d’Action Contre La Faim dans le cadre du consortium RESILAC. Il pourra toutefois être réutilisé à la convenance des deux parties après accord préalable.
* L’Union européenne et l’Agence Française de Développement ont le droit d’utiliser ou de reproduire tout le matériel audiovisuel et photographique produit.

**DELAIS DE RESTITUTION DES LIVRABLES**

* Montage de la capsule Tchad 7 jours ouvrés après réception des rushs ;
* Montage de la capsule régionale/supranationale 10 jours ouvrés après réception des rushs ;
* Montage de la capsule capitalisation 15 jours ouvrés après réception des rushs.

**PAIEMENT**

Le paiement sera effectué sous 30 jours par virement une fois la prestation finalisée et le produit fini accepté par le bureau régional RESILAC, sur la présentation d’une facture.

**COMMENT POSTULER**

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à envoyer leur dossier en indiquant les dates de disponibilité, par courrier électronique aux adresses suivantes : grco@resilac-actioncontrelafaim.org copie refsupport@resilac-actioncontrelafaim.org.

Objet : Prestation de service – Vidéos RESILAC.

Le dossier devra être composé de :

* Devis daté, signé et adressé au Bureau régional RESILAC, Action Contre La Faim au Tchad, NDjamena. Il devra comporter : coût détaillé, montant total, facturation ;
* Des TDRs, datés et signés
* Présentation de l’entreprise et de ses expériences et CV du consultant et de son équipe ;
* Exemples vidéos de travaux similaires, de préférence dans le secteur du développement ;
* Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes ;
* Offre financière
* Modalités de paiement

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

Mercredi 01 Août

**EVALUATION DES DOSSIERS**

Les critères d’évaluation internes et les procédures de sélection d’Action Contre la Faim seront d’application.

L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la proposition technique passera en premier avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition financière ne sera ouverte que pour les soumissions qui auront reçu la note technique de 70% sur un score total maximum de 100 points pour ce qui est de l'évaluation des propositions techniques. La proposition technique est évaluée sur la base de l’expérience et/ou du consultant et de son équipe, des exemples de travaux similaires, du chronogramme prévisionnel, des moyens humaines et matériels affectés à chacune des étapes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d'évaluation technique** | **Points** |
| **i) Qualifications et expériences du consultant et de son équipe** |  **70** |
| *Expérience générale* |  *20* |
| *Expérience spécifique dans le domaine du développement/humanitaire*  |  *20* |
| *Appréciation des travaux proposés* |  *30* |
| **ii) Compréhension des termes de référence et méthodologies** |  **30** |
| *Compréhension des termes de référence* |  *10* |
| *Méthodologie proposée et Chronogramme d’exécution de la mission* |  *10* |
| *Moyens matériels et humains affectés à la prestation* |  *10* |
| **Total** | **100** |